

DIU d'Echographie d'Acquisition

Diplôme Inter Universitaire National

<http://naxos.biomedicale.univ-paris5.fr/diue>

Madame, Monsieur,

Vous êtes manipulateur d'électroradiologie médicale et vous souhaitez vous inscrire au DIU d'Echographie d'Acquisition dans le cadre d'un projet de coopération interprofessionnelle. Vous avez certainement pris connaissance de l'organisation de la formation et des conditions d'inscription précisées sur notre site <http://naxos.biomedicale.univ-paris5.fr/diue/inscription/fiche-de-pre-inscription/>.

Parmi celles-ci, le manipulateur doit avoir **2 ans d'expérience en radiologie** et doit être **signataire d'un projet de coopération interprofessionnelle** à soumettre à l'avis de l'ARS par ses responsables radiologues et l'administration de son établissement. Le protocole de Lorraine (arrêté ARS n°2012-0558 du 15 mai 2012) issu de la réflexion entre nos deux professions doit servir de modèle pour l'ensemble des équipes qui peuvent ainsi solliciter leur agence régionale de santé dans le cadre d'une **procédure d'adhésion à ce protocole intitulé** : « *Protocole de coopération entre médecins radiologues ou nucléaires et manipulateurs d'ERM formés à la réalisation d'actes d'échographique diagnostique et exerçant au minimum 50% de leur temps de travail dans ce domaine* ». Dans cette démarche il vous est conseillé de consulter le site du ministère consacré aux protocoles de coopération entre professionnels de santé.

Aussi, devez-vous faire parvenir au coordonnateur de votre région l'ensemble des pièces constitutives de votre dossier (cf fiche de préinscription : <http://naxos.biomedicale.univ-paris5.fr/diue/inscription/fiche-de-pre-inscription/fiche-pre-inscription-diu-ea/>) et parmi celles-ci, plus particulièrement les éléments suivants :

- **Une lettre d'intention cosignée par le responsable médical de la structure et le directeur** ou son représentant attestant d'un projet d'adhésion au protocole de coopération en échographie ;
- **Un résumé du projet** précisant notamment les domaines d'application prévus en échographie dans le cadre de la coopération, le lieu de l'EA et le % de temps de travail qui y sera consacré, ... ;
- **La liste prévisionnelle des futurs délégués** (futurs tuteurs du stage obligatoire sur le lieu d'exercice), médecins radiologues (nom, prénom et E-mail), du projet de coopération.

Si tous ces éléments sont réunis (à nous faire parvenir avec la fiche de préinscription) et dans la limite de nos capacités d'accueil, en cas de réponse positive, vous recevrez une attestation de préinscription pédagogique vous invitant à effectuer les démarches administratives.

Par ailleurs, nous vous informons que dans le cadre de l'instruction de votre demande d'adhésion et du suivi annuel du protocole, la coordination du DIU communiquera au service compétent de l'ARS la liste des nouveaux diplômés.

Pour le CNP du DIU EA

Bureau du Conseil National Pédagogique

Dr Jérôme ROUMY (Université François RABELAIS de Tours) / Pr Jean Michel CORREAS (Université de Paris Descartes)
Pr Olivier HELENON (Université de Paris Descartes) / Dr Etienne HINGLAIS (Université de Paris Descartes)
Pr Frédéric PATAT (Université François RABELAIS de Tours) / Pr Nicolas GRENIER (Université de Bordeaux)

Secrétariats pédagogiques et Scolarité

M David LEVER (Université François RABELAIS de Tours) / Mme Simone CHAU (Université de Paris)
Mme Isabelle ROGERS GIBOYAU (Scolarité, Université de Paris)

<http://naxos.biomedicale.univ-paris5.fr/diue>